



SERVICES CENTRAUX

Boîte Postale 1917- Yaoundé
République du Cameroun

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Le Gouverneur de la BEAC informe l'ensemble des acteurs du marché monétaire de la CEMAC que l'appel d'offres AON/OPRL n°08/E7/2020-BEAC du 18 février 2020 est déclaré infructueux, aucun participant n'ayant satisfait aux conditions dudit appel d'offre.

S'agissant des conditions pratiquées sur le compartiment interbancaire, le TIMP à 7 jours s'établit à 3,56%.

Les taux de la Banque Centrale sont demeurés inchangés comme suit :

Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) : 3,50% ;

Taux de la facilité de prêt marginal (TFPM) : 6,00% ;

Taux de la facilité de dépôt (TFD) : 0,00%

Le Vice-Gouverneur,

Dieudonné EVOU MEKOU

